

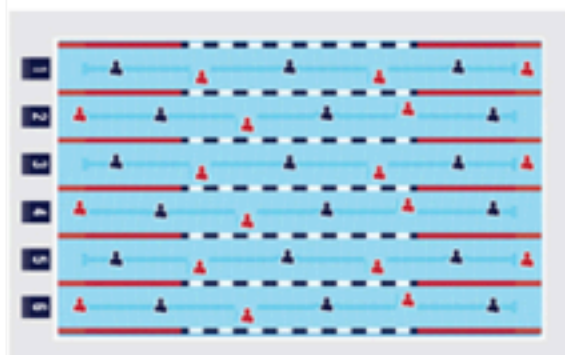
Protocole opérationnel de reprise des entraînements du CJF Natation (basé sur le protocole de la Fédération Française de Natation)

Dispositions en marge de la pratique

- Seuls les pratiquants s'étant inscrits au préalable et les encadrants pourront accéder aux bassins.
- Respect des gestes barrières avant l'accès à la salle bassins ; les encadrants devront se protéger d'un masque.
- **Arrivée :**
 - Les pratiquants auront pris leurs dispositions avant l'entraînement afin de pouvoir se changer sur les plages (au bord du bassin), sans utiliser les cabines des vestiaires, lors de leur arrivée.
- **Sortie :**
 - Les pratiquants réduiront leur temps dans les vestiaires au strict minimum, et utiliseront les cabines individuelles, lors de la sortie du bassin.
 - Les pratiquants « Mineurs » arriveront dans des cabines ayant été désinfectées au préalable.
 - Les pratiquants « Adultes » devront désinfecter leur cabine avant de se changer (matériel fourni par le club).
- Les pratiquants prendront une douche savonnée avant et après la pratique.
- Les stationnements et déplacements dans les vestiaires et sur les plages s'effectuent dans le strict respect des règles de distanciation générale (4 m² par individu).
- Les pratiquants arrivent à l'heure et quittent la piscine dès la fin de la séance.
- Les encadrants recenseront l'intégralité des présents en début de séance.

Dispositions pendant la pratique

- Chaque pratiquant vient avec son propre matériel.
- Aucun équipement (planche, pull, palmes, etc.) ne pourra être mutualisé et ne sera mis à disposition par le club.
- Pour la natation artistique, la pratique peut être synchronisée (les athlètes peuvent faire le même mouvement en même temps) mais la distance de 4m² doit être respectée.
- Pour le water-polo, aucun contact n'est possible ; la transmission du ballon en milieu aquatique chloré est en revanche réputée sans risque et reste possible ; les exercices de passes et de tirs peuvent reprendre.
- Concernant la natation en ligne, jusqu'à 6 nageurs peuvent évoluer simultanément de manière dynamique dans une ligne d'eau de 25 mètres.
- Les départs des séries s'effectuent en décalé.
- Lors des phases dites « statiques » (récupération, prises des informations de l'encadrant), un espace personnel de 4 m² doit être respecté dans les bassins et sur les plages.
→ Les encadrants veilleront à ce qu'aucun regroupement ne se fasse aux murs.



- Pour l'Aquagym, le respect d'un espace personnel d'au moins 4 m² est recommandé

